

FRANCE

Bien que la France soit reconnue comme étant l'un des principaux pays importateurs de légumes surgelés, on devrait tenir compte des facteurs suivants avant de pénétrer ce marché :

1. importance de la production intérieure de la France/CEE;
2. saisons de production semblables en France/CEE et au Canada;
3. tarifs douaniers importants pour les importations canadiennes;
4. concurrence d'un nombre relativement restreint de fournisseurs ne faisant pas partie de la CEE.

Les paragraphes suivants donnent de plus amples renseignements sur la façon dont cela concerne les produits individuels pouvant être exportés du Canada.

POIS :

Alors que les importations de la France totalisaient 4 122 tonnes en 1989, ses exportations s'élevaient à 9 772 tonnes. De plus, 94 p. 100 des importations provenaient d'autres pays de la CEE. Les seuls pays fournisseurs ne faisant pas partie de la CEE étaient la Yougoslavie (177), la Chine (58), la Hongrie (19) et le Maroc (11). Les exportations canadiennes seraient assujetties à un tarif de 18 p. 100.

MAÏS SUCRÉ :

En 1989, les importations de la France s'élevaient à 3 601 tonnes et ses exportations à 8 293 tonnes; 58 p. 100 des importations provenaient d'autres pays de la CEE. Les pays fournisseurs qui ne faisaient pas partie de la CEE étaient Israël (912), la Yougoslavie (553), la Thaïlande (42) et la Nouvelle-Zélande (11). Les exportations canadiennes seraient assujetties à un tarif de base de 8 p. 100 ainsi qu'à un droit variable. En janvier, Sérétram, filiale de Green Giant et de la Co-op de Pau, située à Landes, en France, a annoncé une augmentation de 60 p. 100 de sa production de maïs sucré afin de répondre à la demande croissante en France et dans d'autres pays européens. Les perspectives d'exportation vont donc diminuer.

HARICOTS :

Le total des importations d'haricots en 1989 a atteint 15 626 tonnes alors que les exportations s'élevaient à 10 355 tonnes. Environ 59 p. 100 des importations provenaient d'autres pays de la CEE. Les pays fournisseurs qui ne faisaient pas partie de la CEE étaient le Maroc (6 179), la Pologne (166), la Yougoslavie (41) et les États-Unis (17). Les exportations canadiennes seraient assujetties à un tarif de 18 p. 100.